

RAPPORT ANNUEL 2025





SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT 4

UNE HISTOIRE NÉE DE LA PHILANTHROPIE 5

UNE MISSION QUI SE PERPÉTUE 6-7

2018-2025 : IMPACTS DE VOTRE GÉNÉROSITÉ
POUR LES PATIENTS 8-9

FAITS MARQUANTS 2025 10-13

CHIFFRES CLÉS 2025 14

GOVERNANCE 15

BILAN SIMPLIFIÉ 2025 16-17

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ 2025 18-19

COMPTE D’EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2025 20-21

COMPTE DE RÉSULTAT ANNUEL PAR ORIGINE
ET DESTINATION 22-23

NOTE RELATIVE AUX RÉSERVES FIGURANT AU BILAN 24

LETTRE DE CERTIFICATION DES COMPTES 25

RENOUVELLEMENT DE L’AGRÉMENT DON EN CONFIANCE 26

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères donatrices, Chers donateurs,

Vous êtes, chaque année, plus nombreux à nous accorder votre soutien. Je tiens à vous en remercier très chaleureusement. Votre confiance nous honore et nous encourage. Ce rapport d'activité vous présente les comptes et les faits marquants de l'année 2025. Il précise l'utilisation des dons qui ont été collectés et reversés à l'Hôpital et illustre les progrès qu'ils permettent.

En 2025, en soutien à **un projet majeur de développement de l'Hôpital Foch, la reprise en gestion de l'Institut Montsouris, la Fondation a pu apporter une contribution exceptionnelle**, financée par ses réserves historiques et un mécénat fléché. Cet apport s'est fait sans priver les projets de l'Hôpital Foch de la totalité des ressources collectées au cours de l'année.

Fidèles à la mission de la Fondation, nous avons souhaité illustrer dans ce rapport **l'impact à moyen terme de votre générosité sur les projets prioritaires de l'Hôpital**. Ainsi, au cours des huit dernières années, plus de 34 millions d'euros de dons, legs et mécénat ont contribué :

- ◆ d'une part **aux projets de soins, de formation et de recherche**. Les effets les plus visibles pour les patients concernent les rénovations de services, notamment les urgences, l'hôpital de jour de cancérologie, la chirurgie ambulatoire et l'ensemble des chambres du service de psychiatrie
- ◆ et, d'autre part, **au développement de l'Hôpital et à sa pérennité** avec l'ouverture d'un centre de santé de soins et de prévention à La Défense, des acquisitions foncières à proximité de l'Hôpital en vue de construire un bâtiment améliorant ses fonctionnalités et la prise en charge en cancérologie, et la reprise de l'Institut Montsouris.

Pour terminer, **je tiens à rendre un hommage particulier aux personnes qui ont fait le choix de léguer tout ou partie de leurs biens à la Fondation Foch**. Leur générosité et leur confiance en l'avenir de l'Hôpital constituent un socle solide pour offrir à chaque patient une médecine d'excellence à visage humain.

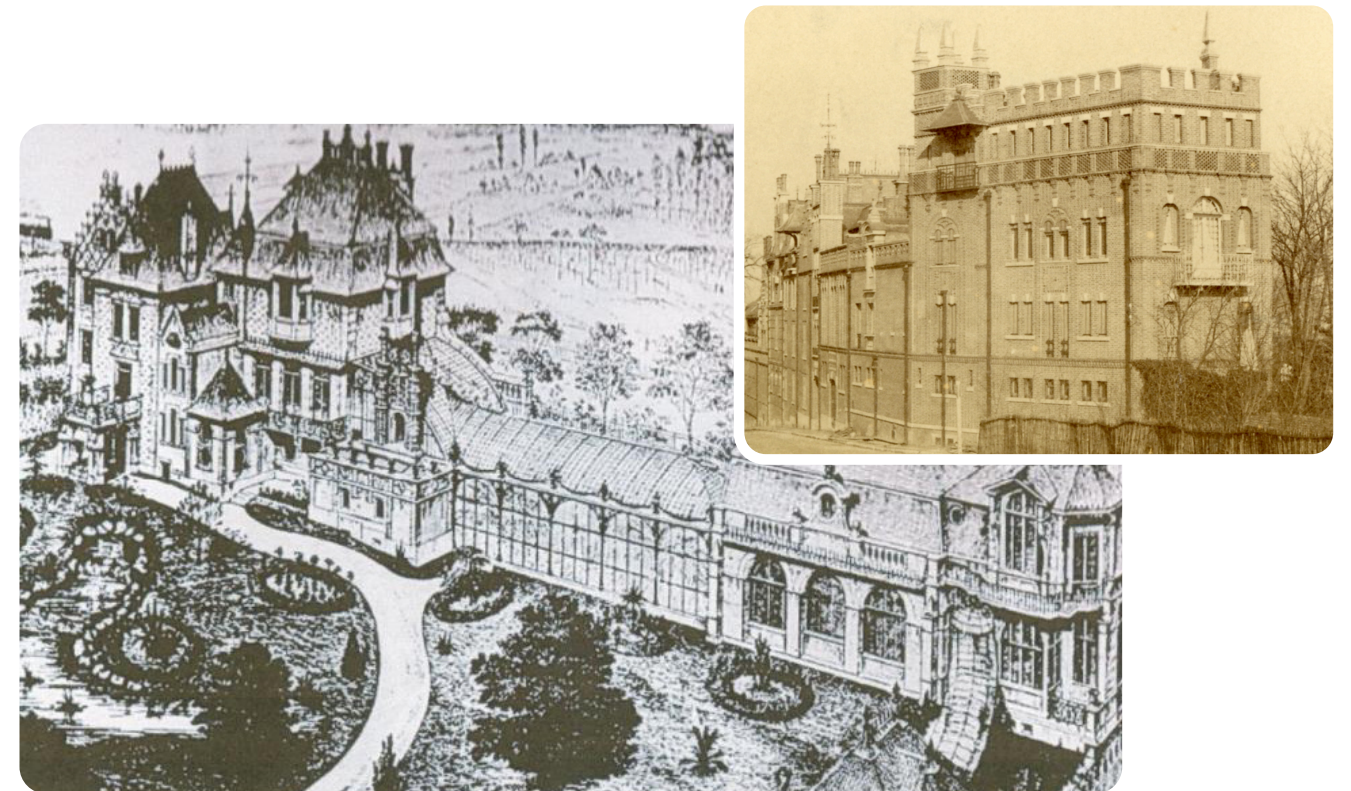
À chacune et chacun d'entre vous, donateurs, testateurs, mécènes et partenaires fidèles : **un très grand merci.**



“ Vos dons ont un impact direct, ils contribuent à changer la vie des patients. ”

Jean-Louis Bühl
Président de la Fondation-Hôpital Foch

UNE HISTOIRE NÉE DE LA PHILANTHROPIE



UNE FONDATION NÉE D'UN IDÉAL

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, une conviction rassemble des personnalités françaises et américaines, **la médecine moderne doit être accessible à ceux qui ne sont ni assez pauvres pour l'assistance, ni assez riches pour les cliniques privées**. Deux hommes portent cette ambition : le grand humaniste et homme d'État Justin Godart, et le philanthrope américain Bernard Flursheim. Leur projet : créer en région parisienne un hôpital moderne, inspiré du modèle américain, dédié aux classes moyennes.

La Fondation Maréchal Foch, alors dénommée « Fondation Franco-Américaine du Mont-Valérien » est **reconnue d'utilité publique par décret du 29 décembre 1929**.

QUAND UN LIEU D'HISTOIRE DEVIENT UN LIEU DE SOIN

Le terrain choisi, à Suresnes, (siège actuel de la Fondation) appartient alors à la famille de Charles Frederick Worth, pionnier de la haute couture et ancien couturier de l'Impératrice Eugénie. Dans ses jardins s'élevait sa demeure du XIXe siècle, témoin

d'une époque où l'élégance française rayonnait à travers le monde. En 1892, son fils y fit construire un pavillon néo-normand, aujourd'hui connu sous le nom de Pavillon Balsan, situé dans l'enceinte de l'hôpital, en hommage à Consuelo Vanderbilt, grande bienfaitrice de l'institution. En 1931, le château est démoli. Les jardins changent de destinée. Là où s'exprimait l'art de vivre, s'élèvera désormais un lieu consacré à l'art de soigner.

L'HÔPITAL LE PLUS MODERNE DE FRANCE

À son ouverture en 1936, l'Hôpital Foch, avec ses 350 chambres, est considéré comme le plus moderne de France : confort inédit, innovations techniques, école d'infirmières... Tout incarne une vision nouvelle du soin. Malgré les épreuves de la Seconde Guerre mondiale, les réquisitions et les incertitudes de l'après-guerre, la Fondation et son Hôpital retrouvent leur pleine indépendance et poursuivent leur mission : offrir des soins de qualité à toutes et à tous.

Aujourd'hui encore, la Fondation poursuit fidèlement l'intuition de ses fondateurs : **soutenir un hôpital d'excellence, ouvert à tous, attentif aux évolutions de la médecine et résolument tourné vers l'innovation au bénéfice direct des patients.**

UNE MISSION QUI SE PERPÉTUE

LA FONDATION HÔPITAL FOCH

Reposant **exclusivement sur la générosité publique** (dons, mécénat et libéralités), le modèle économique de la Fondation garantit que **l'ensemble des fonds collectés chaque année soit entièrement dédié aux projets prioritaires** de l'Hôpital. Cela est rendu possible grâce aux revenus immobiliers issus d'un legs reçu en 1984, qui **couvrent les dépenses de fonctionnement** de la Fondation Foch.

Les dons issus de la générosité des citoyens et des entreprises sont fléchés vers quatre grands axes :



1

l'acquisition d'équipements médicaux de haute technologie favorisant des diagnostics plus précis et des traitements innovants



2

la modernisation des locaux pour offrir des environnements de soins adaptés et accueillants



3

le soutien à la recherche et à la formation



4

le développement de l'Hôpital, via notamment la gestion du foncier



UNE FONDATION AU SERVICE DE L'HÔPITAL FOCH

Avec la reprise de l'Institut Montsouris, l'Hôpital Foch est désormais le **plus grand hôpital privé universitaire de France** et l'un des principaux établissements hospitaliers d'Île-de-France hors AP-HP. **Établissement privé à but non lucratif**, il accomplit une mission d'intérêt général : offrir à chacun des soins de très haut niveau en secteur 1, sans dépassements d'honoraires. Il couvre **la plupart des spécialités médicales et chirurgicales de l'adulte** et bénéficie d'une reconnaissance nationale et internationale, notamment dans ces quatre domaines d'expertise :



Urologie et néphrologie

Piliers historiques de l'Hôpital Foch, les services **d'urologie et de néphrologie** prennent en charge un large éventail de pathologies : insuffisance rénale, cancers urologiques, lithiases urinaires (calculs), troubles de la prostate, incontinences et maladies rénales chroniques. Chaque année, **80 greffes de rein** y sont réalisées.



Neurologie et neurochirurgie

Centre de référence de l'Ouest parisien pour la prise en charge des **AVC et le traitement des anévrismes**, l'Hôpital Foch est également reconnu pour ses expertises en neurologie et neurochirurgie : prise en charge des **tumeurs cérébrales, épilepsie résistante, pathologies de la colonne vertébrale, neurochirurgie fonctionnelle** (stimulation cérébrale profonde).



Gynécologie et santé des femmes

Avec l'**Institut de la Santé de la femme et de la fertilité**, lieu unique en France ouvert en 2025, l'Hôpital rassemble toutes les expertises dédiées à la santé féminine à chaque étape de la vie : fertilité, endométriose, cancers gynécologiques, douleurs chroniques, ménopause, et prise en charge des troubles hormonaux. Cette approche globale place l'écoute des patientes, la compréhension de leur histoire et le soutien médical au cœur du projet de soin.



Pneumologie

Les services de pneumologie et de chirurgie thoracique de l'Hôpital Foch sont reconnus pour le traitement de pathologies complexes : **asthme sévère, BPCO, mucoviscidose, cancers thoraciques ou du diaphragme**. L'établissement est le **1^{er} centre de greffe pulmonaire en France**.

2018-2025 : IMPACTS DE VOTRE GÉNÉROSITÉ POUR LES PATIENTS

En 8 ans, vos dons et legs ont permis à la Fondation-Hôpital Foch de reverser plus de :

35 MILLIONS D'EUROS

en faveur des projets prioritaires de l'Hôpital :

DONT

24 MILLIONS D'EUROS

pour des projets de soins, de recherche, d'équipement et de formation

ET

11 MILLIONS D'EUROS

pour accompagner les restructurations architecturales et développements stratégiques de l'Hôpital.

5 exemples sur l'impact concret des dons

VOIR L'INVISIBLE POUR VAINCRE LE CANCER DU POUMON

Montant financé grâce aux dons : **400 500 €**
Grâce à votre soutien, l'Hôpital Foch s'est doté d'un système de navigation qui permet aux chirurgiens d'atteindre des lésions jusque-là inaccessibles par voie endoscopique. Résultat : un diagnostic plus précoce, un traitement mieux ciblé et des chances de survie qui augmentent pour chaque patient concerné.



CRÉER LE 1ER INSTITUT EN FRANCE DÉDIÉ À LA SANTÉ DES FEMMES

Montant financé grâce aux dons : **1 450 000 €**
En 2019, l'équipe du Pr Ayoubi réalisait la première transplantation utérine française, avant d'ouvrir en 2025, l'Institut de la Santé de la Femme et de la Fertilité. Deux étapes rendues possibles par votre générosité, qui offrent aujourd'hui à des femmes privées d'utérus la possibilité de porter et mettre au monde leur propre enfant et à toutes les femmes de bénéficier d'une prise en charge personnalisée et experte des problèmes de fertilité, des douleurs gynécologiques, de l'endométriose, de la ménopause et des cancers féminins.



GAGNER DU TEMPS DANS LA PRISE EN CHARGE DES AVC

Montant financé grâce aux dons : **100 000 €**

Le Dr Arturo Consoli mène un programme de recherche clinique consacré à la thrombectomie à distance grâce à la télé-robotique. L'objectif : permettre, à terme, à un médecin expert de guider à distance la réalisation d'une thrombectomie, afin de traiter certains patients victimes d'un AVC sans attendre leur transfert vers un centre spécialisé. Encore à l'étude et non disponible en routine, cette approche pourrait contribuer à réduire les délais de prise en charge et, ainsi, limiter les séquelles liées à l'AVC. Chaque minute compte en effet pour préserver les fonctions cérébrales et les chances de récupération des patients.

L'AVC est la première cause de décès chez la femme et la première cause de handicap acquis chez l'adulte.



MIEUX DÉTECTER ET TRAITER LE CANCER PLUS PRÉCOCEMENT

Montant financé grâce aux dons : **1 000 000 €**

Le service de médecine nucléaire du Dr Léa Turpin développe de nouvelles approches associant intelligence artificielle et radiotraceurs innovants. Ces technologies visent à améliorer la détection et la caractérisation des lésions tumorales, notamment pour identifier plus précocement certaines métastases.

Cette évolution pourrait permettre d'adapter plus rapidement la stratégie thérapeutique de certains patients et d'envisager, lorsque cela est possible, des traitements ciblés et potentiellement mieux tolérés que la chimiothérapie conventionnelle.



REPENSER L'HÔPITAL POUR AMÉLIORER LE CONFORT DES PATIENTS

Montant financé grâce aux dons : **4 120 000 €** (dont un dernier versement de 1 450 000 € en 2025)

Votre soutien a contribué à repenser la chirurgie ambulatoire à l'Hôpital Foch. Sur un plateau de 34 places réunissant les activités d'endoscopie digestive, urologique et bronchique, 21 cocons de repos individuels ont remplacé les chambres traditionnelles.

Pensés pour préserver l'intimité et le confort des patients, ces espaces s'inscrivent dans un parcours de soins en ambulatoire permettant, lorsque les conditions médicales le permettent, une prise en charge de moins de 12 heures et un retour à domicile le jour même de l'intervention.

ÉVÉNEMENTS 2025 AU PROFIT DE LA FONDATION



LES COMMERÇANTS DE SURESNES S'ENGAGENT CONTRE LE CANCER DU SEIN

À l'occasion d'Octobre Rose, les commerçants du marché de Suresnes et le Groupe Géraud ont, pour la troisième année consécutive, renouvelé leur soutien à la lutte contre le cancer du sein. Cette fidélité témoigne de l'engagement durable des acteurs locaux aux côtés de l'Hôpital Foch. Un don de 3 000 euros a ainsi été remis à la Fondation au bénéfice du service de gynécologie-obstétrique, lors d'une cérémonie tenue au cœur du marché de Suresnes, en présence du Maire, Guillaume Boudy, signe de l'importance des partenariats de proximité au service de la santé et de l'intérêt général.



UN CONCERT CARITATIF AU SERVICE DE L'EXCELLENCE MÉDICALE

Le Théâtre de Suresnes Jean Vilar a accueilli un concert caritatif au profit de la Fondation le 4 novembre, réunissant 350 spectateurs. L'intégralité des recettes de la billetterie a été reversée à l'Hôpital Foch, en soutien à ses missions de soins, de recherche et d'innovation médicale. Les jeunes musiciens de l'Orchestre Français des Jeunes s'y sont produits avec une grande qualité artistique. Née de la rencontre entre l'Orchestre Français des Jeunes, la Fondation-Hôpital Foch et le Théâtre de Suresnes Jean Vilar, cette soirée a été rendue possible grâce à l'engagement de Jean-Paul Vermès, président du Conseil d'administration de l'Hôpital Foch, dont l'attachement de longue date au rayonnement de l'établissement s'est une nouvelle fois manifesté.



UNE NOUVELLE SALLE DE REPOS EN NEUROCHIRURGIE GRÂCE AU LIONS CLUB

Le Lions Club de Rueil-Malmaison poursuit son engagement auprès de l'Hôpital Foch en finançant l'aménagement d'une nouvelle salle de repos pour les équipes soignantes du service de neurochirurgie, dirigé par le Pr Damien Bresson. Inauguré le 7 février 2026, cet espace offre un lieu propice aux pauses et aux moments de récupération pour des professionnels qui accompagnent au quotidien des patients nécessitant, pour la plupart, une prise en charge experte en continu. la qualité de vie au travail.

LE RUGBY CLUB DE SURESNES AUX CÔTÉS DU SERVICE D'UROLOGIE

Dans le cadre de l'opération Movember, dédiée à la sensibilisation aux cancers masculins, le Rugby Club de Suresnes a reversé à la Fondation les recettes de billetterie de l'un de ses matchs. Une délégation de joueurs est venue remettre ce don au Pr Thierry Lebret, chef du service d'urologie, et à son équipe. Une visite marquée par la présence de Toby, le chien d'assistance de l'Hôpital, qui accompagne au quotidien les patients du service pour leur apporter du réconfort.



UNE INITIATIVE SOLIDAIRE PORTÉE PAR LES RETRAITÉS DE RUEIL-MALMAISON

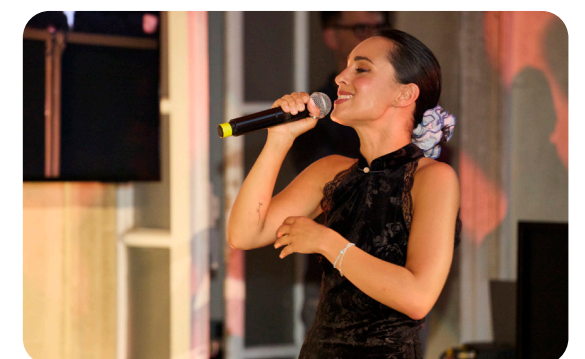


L'association des retraités de la Ville de Rueil-Malmaison a organisé, à l'initiative de Pierre Carbonel, une après-midi citoyenne le 11 décembre dernier au profit de la Fondation. Elle a permis de collecter 4 600 € en faveur de l'Hôpital Foch. Une action de proximité exemplaire et un moment convivial et joyeux où la Fondation a pu assister au spectacle annuel de cette dynamique association mêlant théâtre, chants et danses.

UN GALA EN FAVEUR DE LA SANTÉ DES FEMMES

Initialement prévu fin 2025 et reporté au 18 juin 2026, la 5^e édition du Gala de la Fondation Hôpital Foch a réuni donateurs, mécènes et partenaires au profit de l'Institut de la santé de la femme et de la fertilité. Animée par Bernard de La Villardière, la soirée a mis en lumière les avancées rendues possibles par la générosité des donateurs à travers plusieurs témoignages : celui du Dr Léa Turpin, cheffe du service de médecine nucléaire, et celui, à deux voix, du Pr Jean-Marc Ayoubi, chef du service de gynécologie-obstétrique et médecine de la reproduction et de l'une de ses patientes.

La soirée s'est conclue par un concert privé de Barbara Pravi. Le rendez-vous est pris en 2027 pour la 6^e édition.



ÉVÉNEMENTS 2025 AU PROFIT DE LA FONDATION



UN FILM DE SIX MINUTES POUR DONNER À VOIR L'IMPACT DES DONs

Les donateurs ne perçoivent pas toujours concrètement l'impact de leur générosité. Pour montrer ce que leurs dons rendent possible, la Fondation Foch a réalisé un film institutionnel en compagnie du Dr Alexandre Rault, président de la Commission Médicale d'Établissement (CME) de l'Hôpital Foch. Le film ouvre les portes de trois services où les dons soutiennent directement l'innovation médicale : l'Institut de la Santé de la Femme et de la Fertilité, porté par le Pr Jean-Marc Ayoubi ; le service de médecine nucléaire, où un équipement de pointe acquis grâce aux dons améliore la détection précoce de certaines métastases

et la neuroradiologie interventionnelle, où les travaux de recherche du Dr Arturo Consoli sur la télé-robotique appliquée au traitement de l'AVC sont menés dans le prolongement des travaux réalisés lors de son année de mobilité internationale financée par la Fondation.

À travers ces trois initiatives, **ce film illustre concrètement le rôle essentiel des donateurs dans le soutien à la recherche, à l'innovation et à l'amélioration des soins.** Film accessible sur notre site internet www.fondation-foch.org.

UNE NOUVELLE BROCHURE SUR LES LEGS ET ASSURANCES-VIE

La Fondation a entièrement repensé et modernisé sa brochure dédiée aux libéralités afin de proposer un support clair, pédagogique et accessible à tous ceux qui s'interrogent sur les possibilités de transmettre leur patrimoine à la Fondation Foch. Cette nouvelle version valorise les différentes formes de transmission, répond aux principales interrogations des futurs testateurs et réaffirme l'importance des legs comme levier essentiel pour soutenir durablement les missions de la Fondation et les projets de l'Hôpital Foch.



CRÉATION D'UN ESPACE DONATEUR DIGITAL

Afin d'améliorer l'expérience donateurs et de faciliter le suivi des dons, la Fondation a lancé, en septembre 2025, un nouvel espace donateur personnalisé, accessible directement depuis son site internet. Cet espace sécurisé permet à chaque donateur de télécharger ses reçus fiscaux à tout moment, de consulter l'historique de ses dons sur les six dernières années, de mettre à jour facilement ses informations personnelles (adresse postale, coordonnées bancaires pour les prélèvements automatiques, etc.) et d'effectuer un don en quelques clics.

MOMENT FORT DE L'ANNÉE



HÔPITAL FOCH, INSTITUT MONTSOURIS, INSTITUT CURIE : une alliance hospitalière inédite au service des patients

En 2025, l'Hôpital Foch, l'Institut Curie et l'Institut Montsouris ont uni leurs expertises pour construire une alliance hospitalière inédite, destinée à renforcer durablement l'offre de soins en Île-de-France.

Ce rapprochement, fondé sur des collaborations de longue date entre les trois établissements, ouvre la voie à un modèle innovant associant excellence médicale, recherche, innovation et complémentarité des prises en charge, au bénéfice de milliers de patients. **Cette alliance a pu voir le jour grâce au concours de la Fondation Foch et au soutien exceptionnel d'un mécène,** dont l'engagement a joué un rôle déterminant dans le processus de reprise de l'Institut Montsouris.

Ce nouvel outil a été pensé pour vous offrir plus de transparence et pour assurer le bon suivi de vos dons. La Fondation vous remercie pour votre soutien ponctuel ou régulier et pour la confiance que vous nous témoignez au travers de vos dons. L'espace donateur est accessible sur le site de la Fondation : www.fondation-foch.org

UN SITE INTERNET REPENSÉ POUR NOS DONATEURS

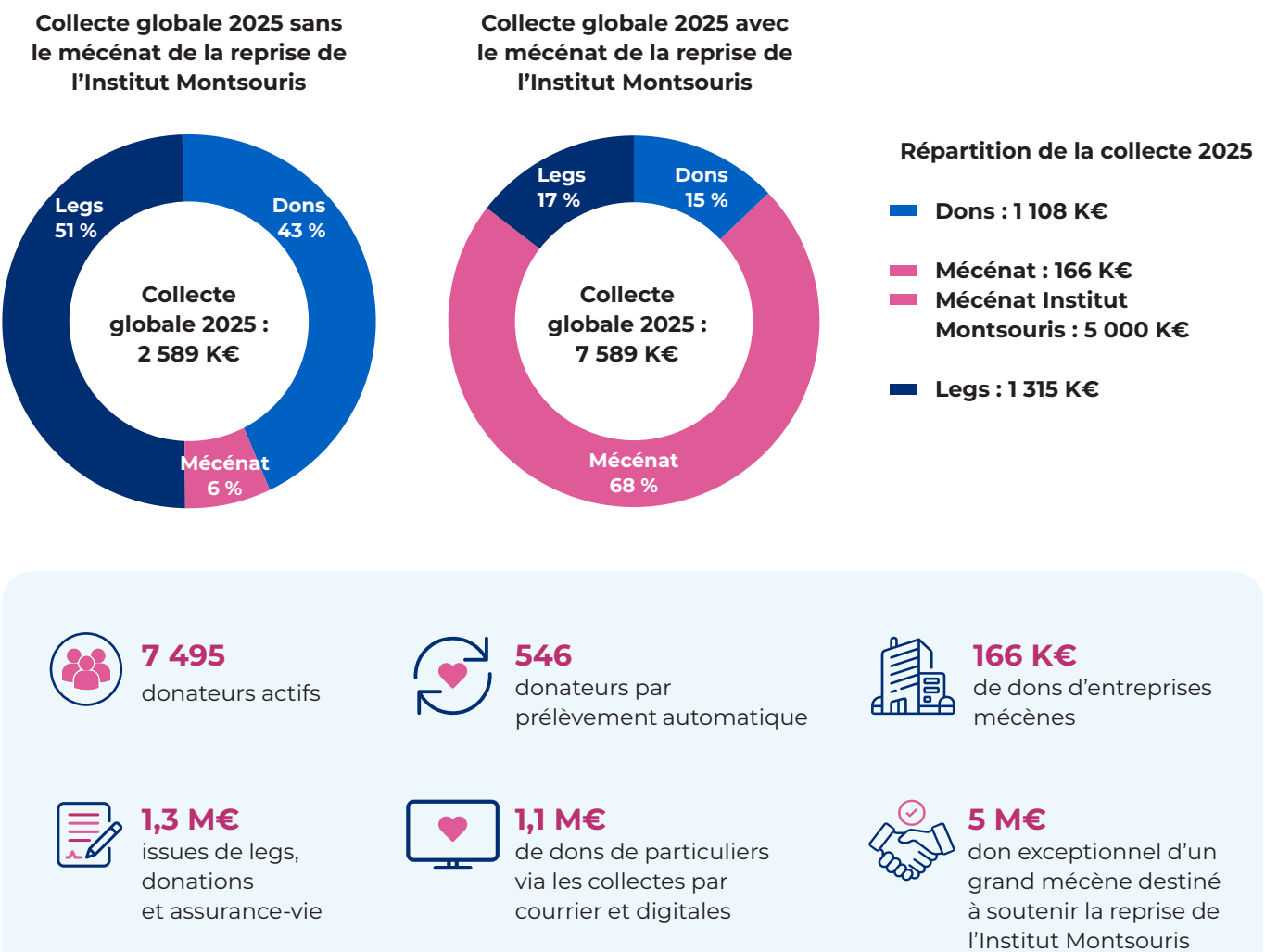
En 2025, la Fondation Foch a entièrement repensé son site internet afin de proposer une expérience plus simple, plus intuitive et mieux adaptée aux attentes de ses donateurs, testateurs et mécènes. Ce nouveau site permet un accès facilité aux informations essentielles, un espace donateur permettant de télécharger son reçu fiscal en toute autonomie, ainsi qu'une présentation des projets déjà financés et de ceux à soutenir. La Fondation réaffirme également son souci de transparence et de bonne utilisation des fonds qu'elle perçoit en donnant un accès direct à ses comptes et à son rapport annuel.

Éléments financiers sur cette alliance :

Le 2 septembre 2025, le Conseil d'Administration de la Fondation a décidé d'apporter son concours, aux côtés de l'Hôpital Foch, à la reprise de l'Institut Montsouris, en dégageant 6 M€ sur ses fonds propres.

Dans le même temps, la Fondation a reçu un mécénat exceptionnel de 5 M€ dédié au soutien de cette reprise, portant à 11 M€ le montant total versé par la Fondation en faveur de ce projet. Le 19 mars 2026, la Fondation s'est en complément portée caution solidaire et indivisible pour un emprunt à hauteur de 20,5 M€.

CHIFFRES CLÉS 2025



REVERSEMENTS 2025 EN FAVEUR DE L'HÔPITAL FOCH



GOUVERNANCE

La Fondation Foch, **reconnue d'utilité publique depuis 1929**, est dotée de nouveaux statuts approuvés en 2016 par le Ministère de l'Intérieur et établis dans le respect des garanties exigées par le Conseil d'État.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de représentants des fondateurs, de partenaires institutionnels (dont le maire de Suresnes et un délégué du Président du Conseil général des Hauts-de-Seine), du représentant des médecins de l'Hôpital et de personnes qualifiées élues pour quatre ans. Il se réunit deux à trois fois par an pour examiner les décisions et plans d'action qui lui sont soumis. Un commissaire du Gouvernement, représentant les autorités de tutelle, assiste à ses réunions. Il est procédé annuellement au renouvellement du Bureau du Conseil, les deux vice-présidents, trésorier et secrétaire général, qui prépare les décisions et peut recevoir une partie des délégations du conseil d'administration. Le Conseil donne un avis sur la nomination du Directeur général de la Fondation, renouvelle le mandat du Président et des administrateurs qualifiés tous les quatre ans et s'entoure d'un Comité financier qui se réunit deux à trois fois par an pour examiner les engagements financiers.

MEMBRES DU BUREAU :

Jean-Louis Bühl
Président
Ancien IGAS, chargé de mission interministérielle
Trésorier-Payeur Général (h).

Isabelle Knock-Méo
Vice-Présidente
Ancienne administratrice civile hors classe au Ministère de l'Économie

Henri Balsan
Vice-Président et Trésorier
Vice-Président de la métropole de Châteauroux

Pierre Mayeur
Secrétaire Général
Associé chez YCE Partners

AUTRES MEMBRES :

Cécile de Guillebon
Administratrice indépendante & Senior Advisor

Armelle Tilly
Vice-présidente en charge des Solidarités et Affaires sociales du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Guillaume Boudy
Maire de Suresnes
Président de section à la Cour des comptes

Dr Alexandre Rault
Chef de service de chirurgie digestive et viscérale, Président de la CME

Thierry Jadot
Entrepreneur
Administrateur

Jean-Paul Vermès
Président de l'Hôpital Foch
Président de VMS France

Olivier Joël
Vive President, groupe hospitalier Diaconesses Croix Simon

Renaud Coupry
Délégué régional FEHAP Ile-de-France

Antoine Treuille
Directeur de sociétés
Ancien directeur de la French American Foundation

Pierre-Alexandre Rodocanachi
Directeur des investissements - Family Office

Représentante du commissaire du gouvernement

Marion Abdou
Bureau de la réglementation générale, des élections et des associations

COMITÉ DE SOUTIEN

Le Comité de Soutien composé de 7 membres a pour mission de soutenir et développer les actions de la Fondation. Il se réunit en moyenne 8 fois/an.

Méka Brunel
Présidente de la Fondation Palladio

Thierry Jadot
Entrepreneur
Administrateur

Bernard de la Villardière
Journaliste et Fondateur du média digital Réel Média

Nicolas Mérindol
Président de Thémis Banque et de Carmin Finance

Evelyne Sevin
Senior Leadership Advisor et Coach
Conseil des Prud'hommes de Paris

Guillaume de Seynes
Directeur Général Hermès International

Maja Torun
Head of Investment Banking France J.P. Morgan

DIERCTION DE LA FONDATION

Laurent Cayssials
Directeur Général de la Fondation Foch

ÉQUIPE DE LA FONDATION

Équipe salariée de 6 personnes assure le développement et la gestion des activités de la Fondation.

RELATION AVEC L'HÔPITAL

L'association Hôpital Foch, créée pour recevoir délégation pour l'exploitation de l'Hôpital est liée à la Fondation par une convention générale et un commodat, assortis d'un protocole définissant les relations financières et garantissant l'autonomie budgétaire des deux institutions.

BILAN SIMPLIFIÉ 2025

ACTIF	2025	2024
Immobilisations incorporelles	1 656 €	1 656 €
Immobilisations corporelles	9 990 748 €	10 161 128 €
Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés	1 377 500 €	1 395 000 €
Total Actif immobilisé	11 369 904 €	11 557 784 €
Immobilisations financières	49 016 €	49 048 €
TOTAL I. ACTIF IMMOBILISÉ	11 418 920 €	11 606 832 €

Créances	2025	2024
Créances clients, reçues par legs ou donations	1 756 507 €	133 880 €
Valeurs mobilières de placement	7 934 581 €	11 752 615 €
Disponibilités	4 503 738 €	4 474 047 €
Charges constatées d'avance	42 990 €	5 681 €
TOTAL II. ACTIF CIRCULANT	14 237 816 €	16 366 223 €

TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	25 656 736 €	27 973 055 €
---------------------	--------------	--------------

COMMENTAIRES

L'actif immobilisé correspond au patrimoine immobilier de la Fondation, ou plus précisément à l'ensemble de son patrimoine mis à disposition de l'Hôpital sous forme de « commodat » ou prêt d'usage à titre gratuit.

Le montant des legs reste constant car il s'agit de biens liés à des procédures débutées en 2025 qui seront soldées en 2026 pour la majorité.

L'actif circulant correspond majoritairement au patrimoine financier de la Fondation, diminué par la vente de valeurs mobilières de placement pour la reprise de l'Institut Montsouris.

Au niveau du passif, les engagements reçus hors bilan concernent principalement les legs et autres libéralités en cours.

Les fonds dédiés correspondent à des ressources non encore utilisées et qui le seront conformément aux projets validés en Conseil d'Administration de la Fondation.

Les « autres dettes » augmentent, elles sont constituées en partie d'un montant de 0.8 M€ lié à un legs générant des loyers immobiliers depuis 2004 et à un virement effectué en janvier 2026 pour le compte de l'Hôpital Foch d'un montant de 1,6 M€.

PASSIF	2025	2024
Fonds propres	5 110 815 €	5 110 815 €
Écarts de réévaluation	469 788 €	469 788 €
Réserves	15 299 221 €	15 299 219 €
Report à nouveau	2 532 129 €	2 277 840 €
Résultat de l'exercice	-5 840 980 €	254 289 €
TOTAL I. SITUATION NETTE	17 570 973 €	23 411 951 €

Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 954 436 €	1 308 254 €
Fonds dédiés	691 108 €	362 961 €
Provisions	176 746 €	204 746 €
TOTAL II. FONDS ET PROVISIONS	3 822 290 €	1 875 961 €

Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	1 111 971 €	1 232 184 €
Emprunts et dettes financières diverses	428 325 €	418 620 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 576 €	76 852 €
Dettes fiscales et sociales	88 546 €	104 998 €
Autres dettes	2 491 055 €	852 489 €
TOTAL III. EMPRUNTS ET DETTES	4 263 473 €	2 685 143 €

TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	25 656 736 €	27 973 055 €
----------------------	--------------	--------------

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ 2025

PRODUITS D'EXPLOITATION		2025	2024
Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	1 106 628 €	1 039 715 €
	Mécénat	165 600 €	423 465 €
	Legs, donations & assurance-vie	1 314 768 €	980 061 €
Sous-total ressources		2 586 996 €	2 443 241 €
Mécénat reprise Institut Montsouris		5 000 000 €	
Loyers immobiliers		1 007 183 €	861 894 €
Utilisations des fonds dédiés			575 864 €
Reprises/amortissements, dépréciations, provisions & transfert de charges			25 334 €
TOTAL I.		8 594 179 €	3 906 333 €

CHARGES D'EXPLOITATION		2025	2024
Achats et charges externes		393 841 €	521 664 €
Salaires et charges sociales		668 393 €	703 181 €
Dotation aux provisions		171 359 €	172 130 €
Reports en fonds dédiés		328 147 €	232 749 €
Autres charges		79 966 €	49 176 €
TOTAL II.		1 641 706 €	1 678 900 €

SOLDE D'EXPLOITATION (I-II)		6 952 473 €	2 227 433 €
Reversement en faveur de l'Hôpital Foch		2 178 500 €	2 425 953 €
Reversement pour la reprise de l'Institut Montsouris		11 000 000 €	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		14 820 206 €	4 104 853 €

SOLDE D'EXPLOITATION III.	-6 226 027 €	-198 520 €
---------------------------	--------------	------------

Produits financiers	470 907 €	488 525 €
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	63 547 €	53 786 €
Dotations aux provisions	22 313 €	0 €
RÉSULTAT FINANCIER IV.	385 047 €	434 739 €

Produits exceptionnels		18 070 €
Charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL V.	0 €	18 070 €

TOTAL PRODUITS	9 065 086 €	4 412 928 €
TOTAL CHARGES	14 906 066 €	4 158 639 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-5 840 980 €	254 289 €
------------------------	--------------	-----------

COMMENTAIRES

Le compte est constitué de 3 types de ressources d'un total de résultat 5,5 M€ en 2025 : les dons de l'exercice liés à la générosité du public pour 2,5 M€, la perception de loyers immobiliers et les ressources financières pour un total de 1,5 M€.

Les ressources, issues de la collecte de dons, ont augmenté de 6 % en 2025 par rapport à 2024, en particulier grâce à une augmentation des legs. Les années 2023 et 2024 ont connu une très importante croissance du mécénat, croissance qui ne s'est pas maintenue en 2025.

En 2025, la performance financière s'améliore, avec 471 k€ de produits financiers en dépit de la vente de 6 M€ de placements dans le cadre de la reprise de l'Institut Montsouris.

Enfin, les excédents de trésorerie souvent liés à la réalisation d'un legs sont placés en comptes à terme de l'ordre de 2,8 % entre 2 versements à l'Hôpital.

Les loyers immobiliers et les produits financiers permettent de couvrir de l'ordre de 100 % du montant des frais généraux (hors dotations aux amortissements).

Les emplois continuent à diminuer pour le poste « achats et charges externes » (-25 % par rapport à 2024) en raison notamment de la renégociation de contrats de prestations, ainsi que la diminution du nombre d'événements.

Les salaires et charges sociales sont en baisse avec le départ d'une salariée et l'arrivée d'une nouvelle fin 2025, portant l'effectif de la Fondation à 6 salariés, à savoir 4 cadres et 2 employés.

Le poste « report en fonds dédiés » est revenu à la normale, certains fonds perçus en toute fin d'exercice seront reversés l'année suivante à l'Hôpital.

Enfin, l'aide financière apportée à l'Hôpital, moins élevée qu'en 2024 (2,2 M€) représente 90 % des dons perçus. En approuvant les comptes 2025, le Conseil d'Administration a pris la décision d'imputer le résultat négatif sur le compte de réserves de la Fondation.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2025

EMPLOIS PAR DESTINATION	2025	2024
Versements à l'Hôpital Foch	2 178 500 €	2 425 953 €
Versements pour la reprise de l'Institut Montsouris	5 000 000 €	
Actions réalisées par la Fondation	57 590 €	57 690 €
Frais d'appel à la générosité du public	771 179 €	935 048 €
Frais de fonctionnement	230 203 €	187 921 €
TOTAL DES EMPLOIS	8 237 572 €	3 606 612 €
Dotations aux amortissements et dépréciations	22 313 €	
Reports en fonds dédiés de l'exercice	328 147 €	232 749 €
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	477 039 €	530 154 €
TOTAL	9 065 071 €	4 369 515 €

RESSOURCES DE L'EXERCICE	2025	2024
Dons, legs et mécénat		
Dons manuels	1 106 628 €	1 039 715 €
Mécénat	165 600 €	423 465 €
Mécénat reprise de l'Institut Montsouris	5 000 000 €	
Legs, donations & assurance-vie	1 314 768 €	980 061 €
Autres produits liés à la générosité du public	1 477 857 €	1 349 627 €
TOTAL DES RESSOURCES	9 064 853 €	3 792 867 €
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	218 €	576 648 €
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	477 039 €	530 154 €
TOTAL	9 065 071 €	4 369 515 €
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT DE L'EXERCICE	949 291 €	419 137 €
Excédent de la générosité du public	477 039 €	530 154 €
Investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public		
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 426 330 €	949 291 €

COMPTE DE RÉSULTAT ANNUEL PAR ORIGINE ET DESTINATION

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION	2025		2024	
	TOTAL	dont lié à la générosité du public	TOTAL	dont lié à la générosité du public
PRODUIT PAR ORIGINE				
Dons, legs et mécénat				
Dons manuels	1 106 628 €	1 106 628 €	1 039 715 €	1 039 715 €
Mécénats	165 600 €	165 600 €	423 465 €	423 465 €
Mécénat reprise Institut Monsouris	5 000 000 €	5 000 000 €		
Legs, donations & assurance-vie	1 314 768 €	1 314 768 €	980 061 €	980 061 €
Autres produits liés à la générosité du public	1 477 857 €	1 477 857 €	1 349 627 €	1 349 627 €
TOTAL PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	9 064 853 €	9 064 853 €	3 792 867 €	3 792 867 €
Autres produits non liés à la générosité du public	15 €		43 413 €	
Reprises sur provisions et dépréciations	218 €	218 €	784 €	748 €
Utilisation des fonds dédiés antérieurs		0 €	575 864 €	575 864 €
TOTAL PRODUITS	9 065 086 €	9 065 071 €	4 412 928 €	4 369 515 €

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION	2025		2024	
	TOTAL	dont lié à la générosité du public	TOTAL	dont lié à la générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
Aides financières à l'Hôpital Foch	2 178 500 €	2 178 500 €	2 425 953 €	2 425 953 €
Aides financières reprise Institut Monsouris	11 000 000 €	5 000 000 €		
Actions réalisées par la Fondation	57 690 €	57 690 €	57 690 €	57 690 €
Frais de recherche de fonds	771 179 €	771 179 €	935 048 €	935 048 €
Frais de fonctionnement	548 235 €	230 203 €	507 199 €	187 921 €
Dotations aux provisions et dépréciations	22 313 €	22 313 €		
Reports en fonds dédiés de l'exercice	328 147 €	328 147 €	232 749 €	232 749 €
TOTAL CHARGES	14 906 064 €	8 588 032 €	4 158 639 €	3 839 361 €
EXCÉDENT/DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-5 840 978 €	477 039 €	254 289 €	530 154 €

COMMENTAIRES COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) : cette rubrique est un compteur des ressources liées à la générosité du public reportées d'une année sur l'autre. Au 01/01/2025, le report était de 949 K€ duquel est déduit l'excédent de 2025.

Le compte de résultat par origine et par destination permet de constater que 98 % des produits sont liés à la générosité du public.

NOTE RELATIVE AUX RÉSERVES FIGURANT AU BILAN

Rappel des dispositions statutaires - Décembre 2025

LES BUTS DE LA FONDATION

La "Fondation Médicale Franco-Américaine du Mont Valérien" a pour but d'assurer d'une façon désintéressée le fonctionnement et la gestion directe ou indirecte de l'Hôpital Foch, l'école d'infirmières et de sages-femmes annexée, et contribuer au développement et à la pérennité de l'Hôpital Foch.

Elle peut en outre : soutenir les activités de recherche de l'Hôpital, favoriser toute forme de partenariat avec des fondations de même inspiration et promouvoir les échanges inter-hospitaliers, participer à la formation des futurs médecins et personnels soignants, assurer toute activité à caractère hospitalier, social, médico-social ou sanitaire, en amont ou en aval de l'hospitalisation et assurer l'accès aux soins des personnes en difficulté.

LES MOYENS D'ACTION DE LA FONDATION SONT NOTAMMENT :

- ◆ La mise à disposition, en tant que de besoin, des installations hospitalières ;
- ◆ La contribution, au vu des programmes qui lui sont présentés et en coordination avec ses partenaires, aux investissements de l'Hôpital Foch en matière immobilière, d'équipement médico-chirurgical, aux programmes de recherche de l'hôpital ;
- ◆ L'appel à la générosité publique au bénéfice des projets de l'Hôpital pour l'aider à soutenir ses charges d'investissement, en vue d'assurer son avenir ;
- ◆ La collecte de fonds à destination des autres activités qu'elle soutient (attribution de bourses de formation, création ou acquisition d'établissements ou de services médicaux et médico-sociaux, vente de tous biens et services en lien avec l'objet de la Fondation) et plus généralement, tous moyens qui soient conformes à la loi et aux règlements.

LE MONTANT ET LA COMPOSITION DES RÉSERVES EN 2025

Les « fonds associatifs » figurant au bilan s'élevaient au total fin 2024 à 23 M€ comprenant :

- ◆ La valeur des avoirs historiques 5M€.
- ◆ Les réserves statutaires et réglementées 1,5 M€.
- ◆ Les reports à nouveau (issus de la générosité du public selon la réglementation comptable depuis le 1er janvier 2020) s'élevaient à 2,3 M€.
- ◆ Les « autres réserves » s'élevaient à 13,8 M€. Elles constituaient les avoirs réellement disponibles en fin d'exercice.

L'utilisation des réserves par le Conseil d'administration

Le montant des réserves est arrêté par le conseil d'administration. Il peut évoluer en fonction des besoins d'investissement, y compris fonciers de l'hôpital, et des résultats de la gestion annuelle.

C'est ainsi qu'au cours des années précédentes plus de 5 M€ ont été prélevés sur les réserves pour des acquisitions foncières liées à un projet d'extension du bâti de l'Hôpital.

En 2025, le Conseil d'administration a décidé d'engager une partie des réserves restantes (6M€) dans la reprise de l'Institut Mutualiste Montsouris (IMM), sachant qu'un mécène apportait également de son côté un complément de financement de 5 M€.

Cette opération conduit par conséquent à minorer le total du report à nouveau et des « autres réserves » de 5,8 M€. Le montant restant demeure suffisant pour faire face aux risques éventuels et aux engagements de la Fondation.



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

**FONDATION MEDICALE FRANCO-AMERICAINE
DU MONT VALERIEN - Fondation Maréchal Foch**
40, rue Worth
92150 Suresnes

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation des membres, en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 23 juin 2026

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Florence Pestie

Signature numérique de Florence
Pestie
Date : 2026.06.23 20:03:51 +02'00'

Florence Pestie

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS,
63, rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.



RENOUVELLEMENT DE L'AGRÈMENT DON EN CONFIANCE

Bénéficiaire du label « Don en Confiance », sans discontinuité depuis 2016, la Fondation a obtenu, en mai 2025, le renouvellement de son agrément pour une durée de 3 ans.

Ce renouvellement atteste du respect des principes de la Charte et de la qualité de l'information fournie aux donateurs sur l'utilisation de leurs dons, considérant qu'elle respecte les principes de la Charte et veille à la bonne information des donateurs sur l'utilisation des dons qu'elle reçoit.



Les comptes 2025 et le rapport du
Commissaire aux Comptes, dans leur
version intégrale, sont disponibles sur :
www.fondation-foch.com





Crédits photographiques : Huguette & Prosper et Alain Potignon.

